REMUNERATION

Mesdames, la saison dernière a été tellement marquée de succès que je crois qu'il est de mon devoir de récompenser mes pratiques. C'est pourquoi j'offre actuellement en vente mon assortiment complet au dessous du prix coûtant avant d'agrandir mon établissement; aucune offre raisonnable ne sera refusée.

☞ Une visite est sollicitée.

Mlle A. McDonald
Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX.

CHARBON! CHARBON!

NOUVEL ENTREPOT CANADIEN

L. C. DUQUET
Marchand de Charbon
Et agent de l'assurance
"PHŒNIX,"
SUR LE FEU, ET DE
"L'ÆTNA"
SUR LA VIE,
No. 40, rue Sparks, Bloc Russell, Ottawa.

Une visite est respectueusement sollicitée de tous ceux qui ont à faire un approvisionnement de charbon, de même que des personnes qui désireraient prendre une police dans une excellente compagnie d'assurance, dont le capital se chiffre par milliers de piastres.

L. C. DUQUET.
Ottawa, 7 juin 1887—3m.

Avis Public

Les laitiers de cette ville sont spécialement priés de prendre connaissance de la clause suivante des Règlements Provinciaux en force dans cette municipalité:

"Clause 10—Les étables, les vaches laitières, les laiteries ou autres places où l'on garde le lait, seront sujettes à l'inspection de l'officier de santé ou d'autres personnes sous la direction du Bureau de Santé. Les fromagiers et les propriétaires de fromageries seront tenues d'obtenir du dit Bureau de Santé un permis pour l'exploitation d'icelles; et nulle personne n'aura le droit de tenir un établissement de cette nature sans cette permission, laquelle sera accordée après l'inspection des lieux et l'approbation de l'Inspecteur. Ce permis sera sujet aux conditions suivantes, savoir: ces lieux devront être tenus de manière à ce que le lait ne soit en aucune manière vicié par des matières nuisibles et capables de causer des maladies, soit par absorption de germes morbifiques, soit par l'infection des vaches ou par aucune autre cause généralement reconnue comme délétère et malfaisante. Ces conditions cessant d'être remplies, le permis pourra être revoqué par le dit Bureau de Santé en aucun temps. Toute personne commettant une infraction à ce règlement sera passible d'une amende n'excédant pas la somme de vingt piastres."

Conformément au règlement ci-dessus mentionné, je donne avis par les présentes à toutes les personner qui vendent du lait dans cette municipalité, d'enrégistrer leurs noms au Bureau de Santé, à l'Hôtel-de-Ville, d'ici au 1er août prochain, afin d'obtenir le permis exigé par la loi.

Par ordre du Bureau de Santé,
A. ROBILLARD, M.D.
Ottawa, 16 juillet 1887—6f.

AUX AGENTS La Compagnie Canadienne des Aiguilles, 46 et 48 rue Front, Toronto, prépare le paquet d'aiguilles le plus complet et le mieux vendable qui se puisse désirer par des agents en Amérique. Envoyez 25 centins pour un échantillon des nouveaux No. 4, finis en pluche. Des informations accompagnent l'envoi lorsque des timbres sont envoyés avec le prix demandé.

Ne perdez pas de temps si vous êtes sans emploi. Ecrivez de suite à M. Cowdy, 41 rue Wellington Est, Toronto. Envoyez timbres pour réponse.—17 mai 1887—6m.

CHEMIN DE FER D'ONTARIO ET DE NEW-YORK

SEC—CHEMIN DE MINGO A LA VILLE DE PICTOU DU C. F. I.

Soumission pour Travaux de Construction.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour le Chemin de Fer d'Oxford, et New-Glasgow," seront reçues à ce bureau jusqu'à Lundi, le 10e jour d'octobre 1887, pour divers travaux de construction.

Les plans et devis seront ouverts pour inspection aux bureaux de l'ingénieur-en-chef et du gérant-général des chemins de fer du gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow, à la Rivière John, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, le 1er et après le 1er jour d'octobre 1887, où l'on pourra aussi se procurer les formules de soumissions et les spécifications sur demande.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur des formules imprimées et d'après toutes les conditions stipulées.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 9 sept. 1887.

Histoire d'une Carte-Poste

Je souffrais d'une maladie des rognons et urinaire—
"Pendant 12 ans!"
Après avoir essayé tous les docteurs et les remèdes brevetés dont j'entendais parler, je pris deux bouteilles d'Amers de "Houblon;"
Et je suis parfaitement guéri. J'en garde "Tout le temps!"
Respectueusement, B. F. BOOTH, Saulsbury, Tenn., 4 mai 1883.

BRADFORD, P. A., 8 mai 1885.
Ils m'ont guéri de plusieurs maladies, telles que maladie nerveuse, mal d'estomac, menstrues, etc. Je n'ai pas eu un jour de maladie par année depuis que je prends les Amers de Houblon. Toutes mes voisines en prennent. MME FANNY GREEN.

ASHBURNHAM, MASS., 15 janv. 1886.
J'ai été très malade pendant deux ans. Tout le monde m'avait condamnée. J'essayai les plus habiles médecins, mais ils ne purent atteindre mon mal. Les poumons et le cœur s'emplissaient chaque nuit et me faisaient beaucoup souffrir, et ma gorge était très malade. Je dis à mes enfants que je ne mourrais jamais en paix que je n'eusse essayé les Amers de Houblon. Quand j'en eus pris deux bouteilles j'eus un grand soulagement. J'en pris d'autres bouteilles et je fus bien. Il y avait ici plusieurs enfants qui virent que j'avais été guérie, et ils en prirent et furent guéris, et ils sont aussi reconnaissants que moi de ce qu'il y ait un remède d'une aussi grande valeur.
Bien à vous, JULIA G CUSHING

$3,000 perdues.

"Un voyage en Europe qui me coûta "$3,000 me fit moins de bien qu'une bou-"teille d'Amers de Houblon; ils ont aussi "guéri ma femme d'une faiblesse ner-"veuse qui datait de 15 ans, ainsi que "d'insomnie et de dyspepsie."
M. R. M., Auburn, N. Y.

Bébé sauvé

C'est avec reconnaissance que nous disons que notre bébé a été guéri parmanemment d'une constipation dangéreuse et d'une irrégularité des intestins par l'usage des Amers de Houblon par sa mère qui le nourrissait, laquelle qui en même temps fut parfaitement rétablie
LES PARENTS, Rochester, N. Y.

Les rognons malsains ou inactifs engendrent la pierre, la maladie de Bright, le rhumatisme et une légion d'autres maladies sérieuses et fatales, qui peuvent être prevenues par les Amers de Houblon, s'ils sont pris à temps.

Ludington, Mich., 2 février, 1885.—Je vends des Amers de Houblon depuis dix ans, et il n'y a pas de médecine qui les égale pour les attaques bilieuses, les maladies des rognons, et toutes les maladies incidentes à ce climat malsain.
H. T. ALEXANDER.

Monroe, Mich., 25 septembre 1885.—Messieurs, j'ai pris des Amers de Houblon pour une inflammation des "Rognons et de la Vessie." Ils m'ont fait ce que quatre médecins n'ont pu me faire, ils m'ont guéri. L'effet des Amers m'a semblé tenir de la magie.
W. L. CARTER.

MESSIEURS—Vos Amers de Houblon m'ont été d'une grande valeur. Je souffris de fièvres typhoides pendant plus de deux mois et ne pus obtenir de soulagement que lorsque j'eus pris les Amers de Houblon. Je les recommande à ceux qui souffrent de débilité et qui ont une faible santé. J. C. STOETZEL.
368, rue Fulton, Chicago, Ill.

Pouvez-vous repondre a ceci?

Y a-t-il une personne en vie qui ait jamais vu un cas de fièvre, de bile, de maladie nerveuse ou névralgie, ou de maladie de l'estomac, du foie ou des rognons que les Amers de Houblon ne peuvent guérir?

"Ma mère dit que les Amers de Houblon sont le seul remède qui l'exempte des attaques de paralysie et du mal de tête."—Ed Oswego Sun.

"Mon bébé maladif a été changé en un gros garçon et a été sorti du lit en peu de temps par l'emploi des Amers de Houblon. UNE JEUNE MERE.

Grande Vente à bon Marché
—DE—
LAMPES
—POUR—
UNE SEMAINE SEULEMENT.

Lampes Electriques et de fantaisie à la moitié du prix ordinaire.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE
Nationale de Cole,
160 RUE SPARKS,
OTTAWA.

Hotel de l'Europe
Sur le plan Europeen,
66 & 68, RUE METCALFE, OTTAWA
C. L. BELIER, Pro.

Lunch depuis midi à 3 hrs. p.m., 25 cts. Dîners depuis 6 hrs. à 7.30 hrs, p.m., 30 cts Toutes les primeurs de la saison constamment en mains. Vins de choix, liqueurs et cigares. Repas servis à toute heure à deux minutes d'avis.

TELEGRAPHIE

Triste accident

Chicago, 15.—Le toit de la synagogue de Judd street, à Chicago, s'est soudainement écroulé sur un équipe d'ouvriers occupés à réparer l'édifice. Cinq de ces infortunés ont été ensevelis sous les ruines et très grièvement, peut-être même mortellement blessés.

Querelle fatale

Princeton 15—A la suite d'une querelle à propos du fermage d'un lopin de terre, John Vilson un fermier des environs de Princeton comté de Mercer Missouri a attaqué à l'improviste un de ses voisins nommé Graves et lui a fendu la tête d'un coup de houe. Le meurtrier a été arrêté.

Désastreux accident

Nouvelle Orléans, —Trois hangars appartenant à la compagnie de l'Illinois Central Railroad se sont soudainement écroulés; un homme nommé John Tucket et un petit marchand de journaux ont été tués et plusieurs autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessés,

Chute fatale

N. Y. 15—Terrible accident dans la fabrique de bretelles situé au No 60 White street. Un jeune employé nommé John Lewis, âgé de seize ans, est tombé dans la cage de l'ascenseur et s'est brisé le crâne dans sa chûte. Cet infortuné a été transporté à l'hôpital de Chambers street dans un état désespéré.

DE PARTOUT

Phénomène

On vient de mettre en exhibition, à Saint-Jean de Terre-Neuve, une petite fille de trois ans et sept mois, Maggie Blanchard, qui est un véritable phénomène por son âge. Maggie est née à Notre-Dame Bay et elle mesure actuellement, affirme-t-on, 4 pieds 8 pouces de hauteur et 40 pouces de circonférence à la taille. Ses mollets ont chacun 16 pouces de circonférence. Enfin elle pèse 150 livres. D'ailleurs Maggie est, ajoute-t-on très éveillée et très intelligente.

Tué par un coup de parapuie

Un blanc nommé Morris a été tué à Washington d'un coup de parapluie par un nègre du nom de Berverly James.

Il paraît que Morris, qui était employé dans une écurie, y avait caché une bouteille de whiskey, et que Jones l'ayant trouvée, en avait bu la plus grande partie. Il en est résulté une querelle au cours de laquelle Jones, qui tenait un parapluie à la main, s'est soudainement écrié: Je vais vous crever l'œil avec ce parapluie! En même temps le nègre enfonçait le bout de son parapluie dans l'œil de Morris, avant que celui-ci ait pu se garer.

L'infortuné Morris est mort quelques heures après au milieu de souffrances atroces. Le coup que lui avait porté Jones avait été si violent que le bout du parapluie avait pénétré dans le cerveau.

Deux enfants noyés dans le Canal

Hier, deux enfants de M. Joseph Dubreuil, âges respectivement de 3 ans et 5 ans, et un enfant de M. R. Houle, âgé de 7 ans, étaient à jouer au canal, près de la rue de l'Ile, Montréal quand le plus jeune tomba à l'eau. Olive Houle plongea aussitôt pour essayer de le sauver, mais les deux enfants se noyèrent.

L'autre petit Dubreuil, qui s'était aussi jeté à l'eau, en fut retiré par un constable et transporté chez ses parents.

On a retrouvé le corps du petit Dubreuil et il y a eu enquête hier soir, à la Pointe Saint-Charles, avec un verdict de noyé accidentellement, recommandant à la municipalité de faire garder les abords du canal.

Dévoré par les chiens

Le *Journal d'Odessa* à St. Peters bourg, raconte la mort terrible d'un paysan russe, âgé de vingt-six ans, qui a été dévoré vif par des chiens.

Ce jeune homme, son travail terminé, était allé pêcher dans un étang appartenant à son maître. Durant cette occupation, il se déshabilla et se jeta à l'eau pour se baigner. Il avait fait à peine quelque brassées, que le garde des chiens de la propriété détacha quelques-uns de ces derniers pour les promener.

Ces bêtes ayant trouvé sur la rive les vêtements du baigneur les déchirèrent, sautèrent à l'eau se précipitèrent au nombre de sept sur le malheureux et le mirent en pièces.

Les gens accourus aux cris de la victime ne retirèrent qu'un cadavre. La tête, la face, les mains les pieds et le dos du malheureux étaient entièrement déchiquetés.

Accidents

M. Olivier Thibodeau de Lévis Québec, se préparait dimanche à partir pour une excursion de chasse et s'approvisionnait en conséquence de munitions et de cartouches. En fabriquant une de ces dernières, la poudre fit explosion et lui brûla horriblement la main. Heureusement le plomb n'avait pas encore été versé dans la cartouche, car on aurait peut-être à enregistrer la mort de ce jeune homme.

—Au cap Saint-Ignace, vendredi soir, est arrivé à la femme de M. Jean Couture, meunier, un accident qui a failli lui coûter la vie. La noirceur était grande, Mme Couture tomba d'un pont qu'elle devait traverser pour se rendre au moulin, et elle s'infligea dans sa chûte des blessures très graves. Elle fut relevée sans connaissance et on nous apprend qu'elle est dans un état critique

Accident à Ste. Anne

Le départ des bateaux de Ste. Anne de Beaupré, mercredi après midi, a été signalé par un bien pénible accident.

Deux petites pièces de canon avaient été montées sur le sommet de la colline qui domine le quai et plusieurs fois dans la journée leur voix s'était mêlée aux grandioses cérémonies qui avaient attiré dans la paroisse tant de milliers de personnes.

Au moment où les bateaux s'éloignaient du quai, plusieurs salves furent tirées en l'honneur des hauts personnages qui se trouvaient à bord.

Malheureusement, une des pièces n'étant pas assez refroidie lorsqu'on y introduisit une nouvelle charge de poudre celle-ci s'enflamma et les deux servants, qui se nomment Sylvain et Paré, croyons-nous, furent atteint et horriblement blessés par l'explosion.

Les noms des victimes sont Bilodeau et Sylvain. L'un deux a les deux bras cassés, mais aucun organe essentiel n'a été atteint et quoiqu'il ait en outre été brûlé, le médecin dit qu'il en réchappera.

L'autre a la tête si horriblement broyée qu'il ne peut pas survivre longtemps.

Aucun enfant n'a été atteint. C'est en bourrant un canon outre mesure que ces infortunés ont été ainsi horriblement mutilés par la charge qui s'est enflammée.

UNION ST. JOSEPH

L'épouse de M. Antime Lemieux, membre de la Société étant décédée avis est par les présentes donné que la contribution de 10 centins est maintenant due, et que cette contribution doit être payée à la Société d'ici au 13 octobre prochain.

Par ordre,
FRS LOYER
Sec.-Arc
Ottawa 13 Septembre, 1887.

Bijouteries

M C. H. Doucet vient de faire subir de grandes améliorations à son établissement de bijouteries, argenteries, etc., qui vont lui permettre d'agrandir son commerce. Il vient de recevoir un assortiment magnifique de bijoux, montres, horloges, argenterie et objets de fantaisie pour cadeaux de noces. M. Doucet manufacture et répare les bijoux, les montres, etc., et la satisfaction avec laquelle il a toujours remplis les nombreuses commandes des diverses sociétés de cette ville est une preuve convaincante de son habileté dans cette ligne d'affaires. Que chacun se donne la main et se rende en masse au bloc de l'Hôtel Russell, pour faire leurs achats de bijouteries, etc.
26 mai—3m.

LE CANOT, LA TENTE ET LE FUSIL

XIV

J'ai parlé longuement sur les dangers qui se présentent dans l'usage des embarcations, parceque je considère qu'il est nécessaire de faire connaître aussi parfaitement que possible ces nombreux dangers et les moyens à prendre pour les éviter.

Je vais vous entretenir, maintenant, sur les accidents causés par les armes à feu. Vous savez que trop souvent nos journaux contiennent des détails épouvantables se rapportant à des malheurs arrivés par le fusil ou le pistolet. Si c'est un jeune homme, ce qui est presque toujours, sur lequel le malheur vient fondre, ses parents, ses amis, le public, sont plongés dans le deuil; et le souvenir de ces accidents reste pour longtemps gravé dans la mémoire de chacun d'eux. Si c'est un père de famille, la douleur n'en est pas moins grande, ni la perte moins grave. Il est beaucoup plus triste de perdre la vie par la décharge d'une arme à feu que par l'eau, car il nous semble, et c'est ordinairement le cas, que les douleurs causées par une balle ou une charge de plomb, sont plus grandes que celles qu'endurent une personne qui se noie. Le malheureux à qui un accident par le fusil arrive, languit souvent longtemps avant que la mort vienne le délivrer des souffrances qu'il endure.

Afin de diminuer le nombre de ces accidents sinistres, faisons tout en notre pouvoir pour mettre en pratique les conseils qui sont donnés pour obvier à ces dangers des armes à feux. Enseignons, en temps et lieux, aux jeunes gens inexpérimentés et imprudents, la manière d'agir lorsqu'ils manient des armes dangereuses. N'est il pas vrai que ces accidents regrettables sont le résultat d'imprudences, du manque de connaissance nécessaire de la part de ceux qui en sont les victimes et même de la part de ceux qui en sont témoins. Sur cent personnes qui se servent de fusils, ou de pistolet, combien y en a-t-il dont la prudence et l'expérience sont incontestables? Chose certaine c'est qu'il y en a moins qu'on serait porté à le croire. Je les mets en trois classes que voici.

Il y a les chasseurs expérimentés c'est-à dire ceux qui par la pratique et l'expérience, se mettent à l'abri des dangers des armes à feu. Ils connaissent les mesures sages à prendre pour prévenir les accidents et agissent en conséquence. Ceux là sont les véritables chasseurs, non ces cervelles étourdies se servant de fusil ou de pistolet comme des enfants qui s'amusent avec des joujoux.

Certaines personnes, tout en connaissant les dangers, s'occupent guère de les éviter. Soit par un manque de réflexion, soit par une trop grande confiance en elles-mêmes, ces personnes n'en agissent pas moins mal. Si un accident a lieu, le blâme est porté sur elles, car le fait de connaître un péril et de s'y risquer, dénote de suite un manque de précaution, une absence de jugement. Leur culpabilité semble indubitable.

La troisième classe comprends ces bambins, ces jeunes garçons, ces hommes même, sans précaution ni connaissances aucunes.

J'ai dit bambins, mais y en a-t-il qui se servent de fusils ou de pistolets? Oui, et que trop, cela est connu.

Je considère que le pistolet est une arme encore plus dangereuse que le fusil, parce qu'il est facile à manier et à faire partir. Le pistolet étant petit, comparé au fusil, il est facile de le tourner en tous sens Sans une grande précaution, il devient la cause d'un malheur.

Je me demande pourquoi ces enfants ont en leur possession des pistolets qu'ils se plaisent à décharger, avec un sans gêne, une imprudence sans pareille. Les parents doivent surveiller les enfants de près, sur tout pendant les vacances, et leur ôter des armes aussi dangereuses dans les mains de ceux qui n'en connaissent point l'usage.

Certains parents semblent ne point s'inquiéter où vont et comment s'amusent leurs enfants. Pour preuve, allez, disons le dimanche après midi en été, dans les bois environnant la ville, et là vous verrez des réunions d'enfants s'amusant à tirer du pistolet, du fusil même, à droite et à gauche sans s'occuper si le contenu de l'arme n'ira pas blesser des passants. Chose remarquable c'est que les accidents arrivent le dimanche: ce qui s'explique par ce que je viens de dire.

Le premier pas à faire pour diminuer le nombre des malheurs qui ont lieu avec les armes à feu, c'est d'empêcher ces bambins de courir les bois, surtout le dimanche.

EMILE MEDDON,

(A continuer)

INSTITUTRICES DEMANDEES

Les commissaires d'écoles de Wright et Northfield demandent trois institutrices diplômées, enseignant l'anglais et le français.
S'adresser à E. Mercier, Sec.-Trés., Gracefield, P. Q.

NOUS AVONS REÇU NOS
NOUVEAUX CHAPEAUX
Pour l'automne; grand choix et bas prix. Nous faisons une spécialité des PARAPLUIES et PARDESSUS imperméables. Notre départemens de MERCERIES est des mieux assortis.
50 doz. de Cravates a 20 et 25c

N. FAULKNER ET FILS
No. 111 Rue Rideau.

JE PRIE HUMBLEMENT LES CITOYENS d'Ottawa, par les présentes, de bien vouloir décorer leurs places d'affaires et leurs résidences durant la durée de l'exhibition provinciale, commençant le 19 courant et se terminant le 24 de septembre.

Donné sous mon sceau d'office à Ottawa ce quatorzième jour de septembre, A. D. 1887.

McLEOD STEWART,
Maire.

LE PROGRAMME DES ATTRACTIONS

Durant la semaine de l'Exposition
19 AU 24 SEPTEMBRE 1887

LUNDI—La ville sera décorée et ornée de drapeaux et les édifices du Parlement seront illuminés brillamment durant la soirée.

MARDI—Grande procession à travers les principales rues de la ville de la Brigade du Feu d'Ottawa. Course de bycicles dans l'après-midi sur les terrains de l'Exposition.

MERCREDI—Courses de chevaux au galop, un mille, 2 dans 3; poids 150 lbs. Entrées 7½ par cent. Bourse $125 60, 30 et 10 pour cent. Partie de baseball.

JEUDI—Courses de chevaux au trot et au pas, ouverte à tous chevaux entrées dans les courses de 1½ mille, 2 dans 3 sous harnais; 4 pour entrer et trois pour partir. Entrée, 7½ par cent. Bourse de $125, 60, 30 et 10 pour cent. Règlements du Parc Lansdowne. Les entrées seront fermées lundi soir, le 19 courant, à 8 heures, avec le secrétaire. Joûte de Galets, *Tug of War*, (propriétaires de chevaux *vs.* propriétaires des bestiaux.)

VENDREDI—Jeux athlétiques des Dragons de la Princesse Louise.

SAMEDI—Grande joûte de crosse.

C.R.W. MACCUAIG, McLEOD STEWART
Sec.-Honoraire. Maire, Président.

Loterie Nationale!

Les Tirages Mensuels
ONT LIEU LE
Troisième Mercredi
DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés
MERCREDI
21 SEPT. 1887
A 2 h. p.m., sera de
$60,000

COUT DU BILLET:
Première série - - - $1.00
Deuxième série - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix,
LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
19 rue St Jacques,
MONTREAL.